

RESUME DES DECISIONS PRISES PENDANT LE CONSEIL DE L'AIDE SOCIALE du jeudi 28 septembre 2023

Présents: Guy Ernon, Bernard Liégeois, Nicolas Droeven, Rik Tomsin, Marie-Noëlle Kurvers, Anne-Sophie Roijen, Lizzy Buijsen-Baillien, Maryline Muytjens: Membres
Hilde Broers: Président
Kimberly Peeters: Directeur général

Excusé:

Absents:

Séance publique

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau permanent.

Prise de connaissance

2. Rapport de suivi 2023

Conformément à l'article 263 du décret sur les administrations locales, un rapport de suivi sur le premier semestre de l'exercice est soumis aux deux conseils avant la fin du troisième trimestre. Le Conseil est invité à prendre connaissance de ce rapport.

Prise de connaissance

3. Adhésion au Family Justice Center

Au sein du Family Justice Center (FJC) Limbourg, la police, la justice, les services d'aide et d'assistance, les services de santé (mentale), ... collaborent intensivement pour lutter de manière coordonnée contre la violence intrafamiliale et les cas à problèmes multiples.

Il est demandé au Conseil du CPAS d'approuver l'adhésion au Family Justice Center Limbourg

Approuvé

TP1 Motion sur l'égalité des droits de vote pour les citoyens européens non belges lors des élections du CPAS de Fourons

Une motion a été déposée par Voerbelangen en faveur de l'égalité des droits de vote pour les citoyens européens non belges lors des élections au conseil du CPAS de Fourons. En raison de son statut distinct, le conseil de CPAS et le conseil communal de Fourons sont encore séparés et les citoyens européens non belges n'ont pas le droit de voter pour le conseil de CPAS, alors que ce groupe cible a le droit de le faire dans presque toutes les autres communes flamandes, qu'ils ont le droit de voter pour les élections du conseil communal de Fourons et qu'ils ont le droit de bénéficier des services du CPAS. Voerbelangen souhaite modifier cette situation afin d'obtenir l'égalité des droits de vote pour tous les habitants.

Rejeté en raison de l'égalité des voix

Séance à huis clos

4. Notification Bureau Permanent

Le conseil prend acte du Bureau Permanent du 12 septembre 2023.

Prise de connaissance

DE LA PART DU CPAS.

Directeur général
Kimberly Peeters

Président
Hilde Broers